RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr
Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-113292

Département(s) de publication : **93**
Annonce n° **26-113292**

Section 1 - Acheteur

1.1 **Acheteur**

Nom officiel : Commune de Noisy-le-Grand

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 **Procédure**

Titre : Marché global de performance pour la gestion énergétique, l'exploitation-maintenance et la rénovation des installations d'éclairage public, sportif, de signalisation lumineuse tricolore et des illuminations festives

Description : Marché global de performance pour la gestion énergétique, l'exploitation-maintenance et la rénovation des installations d'éclairage public, sportif, de signalisation lumineuse tricolore et des illuminations festives

Identifiant de la procédure : ab6c6a29-4c9a-4b5f-9138-8211a8943f23

Identifiant interne : 2026_018

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée : **non**

Principales caractéristiques de la procédure : Le présent marché est un marché public global de performance passé en application des articles L.2171-3 et R.2171-2 du Code de la commande publique. Il associe des prestations de travaux, d'exploitation, de maintenance et de services avec des engagements contractuels de performance mesurables, notamment en matière énergétique, environnementale et de qualité de service. Compte tenu de sa nature et de sa complexité, le présent marché sera, conformément aux dispositions combinées des articles R. 2124-3, R. 2142-15 à R. 2142-18 du code de la commande publique, attribué à l'issue d'une procédure avec négociation, durant laquelle l'Acheteur négociera les conditions du marché avec les candidats admis à participer aux négociations. Conformément à l'alinéa 1°bis de l'article R. 2171-16 et à l'alinéa 4° de l'article R. 2172-2 du code de la commande publique,

l'acheteur n'est pas tenu d'organiser un concours pour l'attribution d'un marché global de performance qui ne confie aucune mission de conception au titulaire. La procédure est restreinte et se déroule en deux phases : - Une phase de candidature : conformément à l'article R. 2142-17 du code de la commande publique, l'Acheteur limite le nombre de candidats qui seront admis à participer aux négociations au nombre maximum de cinq (5). Si le nombre de candidats satisfaisant aux critères énoncés ci-dessous n'atteint pas le nombre minimum de 5, l' acheteur se réserve le droit de poursuivre la procédure avec les candidats ayant les capacités requises, conformément aux dispositions de l'article R. 2142-18 du code de la commande publique. - Une phase d'offre et de négociations ouverte uniquement aux 5 candidats admis à présenter une offre à l'issue de la phase de candidature. Le marché est décomposé en 6 postes : Poste G1 : Gestion et optimisation énergétique ; Poste G2 : Exploitation et maintenance préventive, curative et évolutive ; Poste G3 : Gestion des sinistres, actes de vandalisme, vols et travaux hors G4 ; Poste G3 lié au G4 : Gestion des sinistres, des actes de vandalisme et des vols liée aux objectifs de performance énergétique ; Poste G4 : Travaux liés aux objectifs de performance ; Poste G5 : Illuminations festives. Le marché est conclu à prix mixtes : le titulaire du marché est rémunéré sur la base d'un prix global et forfaitaire applicable au groupe de prestations G4 et G3 lié au G4. Les groupes de prestations G1, G2, G3 et G5 sont régis par les règles des accords-cadres à bons de commande, sans montant minimum annuel et avec un montant maximum annuel pour chaque tranche. En effet, le marché est décomposé en 4 tranches : - tranche ferme "Gestion énergétique, exploitation, maintenance, rénovation des installations de l'éclairage public et sportif, de la signalisation lumineuse tricolore et des illuminations festives" avec un montant maximum annuel de 2 000 000 Euros HT; - tranche optionnelle 1 "Interventions sur les secteurs de projets (Projets Partenariaux d'Aménagement, Zones d'Aménagement Concerté) nécessaires en amont d'une requalification d'envergure pour assurer une continuité de service et des économies d'énergie" avec un montant maximum annuel de 600 000 Euros HT ; - tranche optionnelle 2 "Migration du réseau Haute Tension vers un réseau Basse Tension sur les voiries départementales " avec un montant maximum annuel de 650 000 Euros HT ; - tranche optionnelle 3 "Travaux d'entretien du patrimoine départemental" avec un montant maximum annuel de 750 000 Euros HT. Se reporter au règlement de la consultation pour toutes informations complémentaires.

2.1.1 **Objet**

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45316000 Travaux d'installation de systèmes d'illumination et de signalisation

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50232000 Entretien d'installations d'éclairage public et de feux de signalisation

2.1.2 **Lieu d'exécution**

Adresse postale : Commune de Noisy-le-Grand

Ville : Noisy-le-Grand

Code postal : 93160

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

2.1.4 **Informations générales**

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 **Motifs d'exclusion**

Sources des motifs d'exclusion : Avis

Motifs d'exclusion purement nationaux : Les motifs d'exclusion figurent également dans le DC1 qui fait partie du dossier de consultation des entreprises mis à disposition sur la plateforme de dématérialisation.

Section 5 - Lot

5.1 **Identifiant technique du lot** : LOT-0001

Titre : Marché global de performance pour la gestion énergétique, l'exploitation-maintenance et la rénovation des installations d'éclairage public, sportif, de signalisation lumineuse tricolore et des illuminations festives

Description : Marché global de performance pour la gestion énergétique, l'exploitation-maintenance et la rénovation des installations d'éclairage public, sportif, de signalisation lumineuse tricolore et des illuminations festives

Identifiant interne : 2026_018

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45316000 Travaux d'installation de systèmes d'illumination et de signalisation

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50232000 Entretien d'installations d'éclairage public et de feux de signalisation

5.1.2 **Lieu d'exécution**

Adresse postale : Commune de Noisy-le-Grand

Ville : Noisy-le-Grand

Code postal : 93160

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 **Durée estimée**

Date de début : 01/01/2028

Date de fin de durée : 31/12/2039

5.1.6 **Informations générales**

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : **oui**

Informations complémentaires : En cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint. Chaque candidat aura à produire les pièces suivantes : 1. Capacité administrative : - Formulaire DC1, lettre de candidature -

habilitation du mandataire par ses cotraitants disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat ; Formulaire DC2, déclaration du candidat individuel ou de membre du groupement disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat. En cas de groupement, le candidat précise l'identification des membres du groupement, la répartition des prestations, la désignation du mandataire ; Documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager la société ; Une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ; L'extrait K-bis ou une preuve d'inscription au registre des métiers datant de moins de 3 mois ; Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire. 2. Capacité économique et financière : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2 et en annexe 2 au règlement de la consultation) ; - Bilans ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. 3. Capacité technique : les renseignements de la capacité technique sont à inscrire en annexe 2 au règlement de la consultation : - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. Cette déclaration revêtira la forme suivante : 2024 : xxx salariés dont xxx cadres / 2025 : xxx salariés dont xxx cadres / 2026 : xxx salariés dont xxx cadres ; - Présentation de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat dispose ou qu'il peut mobiliser pour la réalisation du marché ; - Description de l'équipement technique ainsi que des mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise ; - L'indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du marché public ; - Des descriptions des fournitures qui pourraient être proposées pour le marché ou ont été proposées sur des marchés équivalents). 4. Capacité professionnelle : a). Les certificats de qualité ou de capacité suivants, délivrés par des organismes indépendants, ou moyens de preuve équivalents sont exigés dans le cadre de cette consultation, sous peine de rejet de la candidature : Qualifelec ME4-TN4 mention RT/HT ; Certification protocole IPMVP ; Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux du personnel concerné ; Habilitations électriques UTE C18-510 / H2V/HC du personnel concerné. b). Les compétences suivantes sont exigées dans le cadre de cette consultation, sous peine de rejet de la candidature (le candidat ou le groupement apportera la preuve de ses compétences par tout moyen) : Audit, conception et travaux relatifs à la modernisation et à la rénovation de l'éclairage public ; Gestion et maintenance de l'éclairage public ; Etudes et recherches ; GMAO ; Télégestion ; SIG et récolement ; Conception et maintenance de carrefours à feux ; Création et modernisation de réseau HT et BT (génie civil) ; Illuminations festives. c). Les renseignements suivants sont à inscrire en annexe 2 au règlement de la consultation : Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de conduite des travaux de même nature que celle du présent marché ; Indication des techniciens ou des organismes techniques, qu'ils soient ou non intégrés au candidat, en particulier de ceux qui sont responsables du contrôle de la qualité et auquel le candidat pourra faire appel pour l'exécution des travaux. d). Les références sont à inscrire en annexe 3 au règlement de la consultation (la liste des prestations et des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin). En lieu et place des documents listés ci-dessus, le candidat peut fournir le document unique de marché européen (D.U.M.E.), téléchargeable sur le site : https://dume.chorus-pro.gouv.fr/#/accueil La signature du DUME n'est pas

obligatoire. Si le groupement présente sa candidature au moyen d'un DUME, chacun des membres du groupement doit fournir un DUME distinct. Les candidatures seront classées en application des critères de sélection suivants : 1. Capacités techniques (60%) jugé à partir : des effectifs et du taux d'encadrement ; de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique du candidat ; d'équipements techniques et mesures employées pour s'assurer de la qualité ; d'équipements techniques et mesures employées pour les moyens d'études et de recherche de l'entreprise ; des mesures de gestion environnementale ; de la description des fournitures. 2. Capacités professionnelles (30%) jugé à partir : des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de conduite des travaux ; des profils des techniciens ou des organismes techniques, en particulier de ceux qui sont responsables du contrôle de la qualité ; des références. 3. Capacités économiques et financière (10%) jugé à partir : des chiffres d'affaires et des bilans des trois dernières années communiquées par le candidat. Seront notamment pris en compte les chiffres d'affaires des domaines d'activité objet du marché. En cas de groupement, chaque membre indique le chiffre d'affaires du ou des domaines d'activité qui le concerne(nt), étant rappelé que l'appréciation est dans ce cas globale. Le candidat individuel ou le mandataire du groupement doit avoir un chiffre d'affaire supérieur à 4 000 000 Euros sur au moins l'une des trois dernières années (2023, 2024 ou 2025) pour être admis à participer à cette consultation. Les candidatures ne répondant pas à cette obligation ne seront pas analysées et seront rejetées pour irrégularité. Se reporter au règlement de la consultation pour toute information complémentaire.

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 45

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Performance environnementale

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 15

5.1.11 **Documents de marché**

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=943309&orgAcronyme=e9l

5.1.12 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=943309&orgAcronyme=e9l

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 12/01/2027 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : **non**

Le paiement en ligne sera utilisé : **non**

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Justification de la durée de l'accord-cadre : La durée du marché est justifié par les objectifs de performance et les prestations confiées au titulaire.

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de médiation : Commune de Noisy-le-Grand

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Commune de Noisy-le-Grand

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Commune de Noisy-le-Grand

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Commune de Noisy-le-Grand

Organisation qui traite les offres : Commune de Noisy-le-Grand

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Commune de Noisy-le-Grand

Numéro d'enregistrement : 21930051400011

Adresse postale : Hôtel de ville - place de la libération - BP49

Ville : Noisy-le-Grand

Code postal : 93160

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Adresse électronique : service.commande.publique@ville-noisylegrand.fr

Téléphone : 0145927889

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Montreuil

Numéro d'enregistrement : 13000686900015

Adresse postale : 7 rue Catherine Puig

Ville : Montreuil

Code postal : 93100

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-montreuil@juradm.fr

Téléphone : 0149202000

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 0e7ae804-7806-449b-99f5-06a3c9de8dc0 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d’avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d’envoi de l’avis : 23/11/2026 à 10:27

Langues dans lesquelles l’avis en question est officiellement disponible : français

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/11/2026